

[https://eduscol.education.fr/
729/presentation-du-grand-
oral](https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral)

Textes de référence

[Arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux épreuves du baccalauréat général à compter de la session de 2021](#)

[Arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021](#)

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022](#)

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2022](#)

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL

Coef. 10
en voie générale

Coef. 14
en voie technologique



- En entrant dans la salle, le candidat présente au jury sa pièce d'identité et sa convocation.
- Il remet la fiche signée par ses professeurs, sur laquelle figurent les deux questions qu'il a préparées.
- Le jury choisit une des deux questions.

TEMPS DE PRÉPARATION 20 min

Le candidat prépare la structuration de son argumentation, organise son propos et peut réaliser un support pouvant lui servir d'accompagnement lors de sa prise de parole durant les 3 temps de l'épreuve.

1^{er} TEMPS DE L'ÉPREUVE 5 min

Le candidat s'exprime debout. Il expose les motivations qui l'ont conduit au choix de la question, présente la question puis y répond. Il peut s'appuyer sur son support qu'il aura préparé lors du temps de préparation.

2^e TEMPS DE L'ÉPREUVE 10 min

Le candidat échange avec les membres du jury debout ou assis, les questions du jury font écho à sa présentation et l'invitent à approfondir sa réflexion. Le candidat peut s'appuyer sur son support préparé lors du temps de préparation. Il peut le montrer au jury mais ne peut pas le lui donner.

3^e TEMPS DE L'ÉPREUVE 5 min

Le candidat s'exprime sur le lien entre la question traitée et son choix d'orientation. Il présente sa réflexion sur son parcours post-baccalauréat et son insertion professionnelle, il échange avec le jury sur son projet.

Le Grand oral se déroule dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur.

<https://eduscol.education.fr/document/46243/download?attachment>



<https://eduscol.education.fr/document/7136/download?attachment>

<https://eduscol.education.fr/document/7139/download?attachment>



<https://eduscol.education.fr/document/3420/download?attachment>

TEXTES DE RÉFÉRENCE

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2022](#)

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022](#)

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monotone. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée

TEXTES DE RÉFÉRENCE

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2022](#)

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022](#)

ANNEXE 2 - AMÉNAGEMENTS DE L'ÉPREUVE ORALE

En appliquant les articles D. 351-27 et suivants du Code de l'éducation, les candidats à l'examen du baccalauréat général ou technologique dont les troubles impactent la passation de l'épreuve orale terminale (troubles neurodéveloppementaux, troubles du langage oral ou de la parole, troubles des fonctions auditives, troubles psychiques, troubles des fonctions motrices ou maladies invalidantes, etc.) qui souhaitent bénéficier d'aménagements de l'épreuve orale terminale peuvent en faire une demande selon les procédures en vigueur.

Les demandes d'adaptation ou d'aménagements peuvent porter particulièrement sur :

- 1) Une majoration du temps de préparation ou du temps de passation de l'épreuve ;
- 2) Une brève pause en raison de la fatigabilité de certains candidats (déductible du temps de passation) ;
- 3) Une accessibilité des locaux et une installation spécifique de la salle ;
- 4) Des aides techniques ou du matériel apportés par le candidat ou fournis par l'établissement : utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur équipé d'un logiciel spécifique le cas échéant (logiciel de retour vocal par exemple) que l'élève est habitué à utiliser en classe, mais vidé de ses dossiers ou fichiers et hors connexion ;
- 5) La communication : le port, par au moins un membre du jury, d'un micro haute fréquence (HF), une énonciation claire et simple des questions en face du candidat afin de faciliter une lecture labiale le cas échéant ou toute autre modalité d'adaptation ;

TEXTES DE RÉFÉRENCE

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2022](#)

[Note de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022](#)

ANNEXE 2 - AMÉNAGEMENTS DE L'ÉPREUVE ORALE

6) Les aides humaines :

- un secrétaire reformulant une question ou expliquant un sens second ou métaphorique, rassurant le candidat ou apportant toute autre aide requise ;
- un enseignant spécialisé dans les troubles des fonctions auditives le cas échéant ;
- un interprète en langue des signes française (LSF) ou un codeur en langage parlé complété (LPC).

7) D'autres adaptations possibles :

- fournir une transcription écrite (avec ou sans aide humaine) pour la présentation orale de la question et pour l'échange sur le projet d'orientation du candidat ;
- répondre par écrits brefs (avec ou sans aide humaine) lors des échanges avec le jury ;
- la présence dans les membres du jury d'au moins une personne maîtrisant la LSF ou le code LPC, le cas échéant, sera préférée à la présence d'un interprète ou d'un codeur ;
- toute autre mesure favorisant les échanges avec le jury et conforme à la réglementation en vigueur.

La grille d'évaluation indicative ci-jointe en annexe 1 doit être prise en compte également pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Le jury veillera à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat.